



Assemblée Régionale des Radios Associatives
Occitanie // Pyrénées - Méditerranée

Lettre d'informations régionale

N°6 – Juillet 2017

Financements régionaux

Comme vous le savez, l'ARRA est mobilisée depuis près de deux ans pour la mise en place d'un dispositif de soutien aux radios associatives. Dans notre dernière newsletter, nous détaillons les arguments et propositions faites par l'ARRA auprès des élus et des services régionaux.

La Région dans sa Commission permanente de juillet a acté des modes de soutien aux radios. Les derniers arbitrages ont été fait par l'exécutif régional.

Les dispositifs votés par la Région

Les aides aux radios associatives de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée se traduit en plusieurs dispositifs :

- **Un financement pour l'équipement des radios : il permet de cofinancer à hauteur de 25% les projets d'équipement des radios déposés au FSER avec une subvention maximum de 9000 €.**
 - Pour 2017, vous pouvez déposer vos dossiers dès maintenant : <https://www.laregion.fr/Communication-citoyenne-Soutien-a-l-acquisition-et-la>.
 - Pour les radios qui souhaitent investir l'année prochaine, il vous faut transmettre à l'animateur de l'ARRA votre intention de projet avant début octobre : nature des équipements concernés, montant du dossier, montant de la subvention demandée. Et ensuite, remplir le dossier en début d'année pour la Région.
- **Un financement pour le fonctionnement des radios : ce dispositif s'appuie sur l'aide sélective du FSER. Il est nécessaire de disposer au minimum de 3 points à l'aide sélective pour bénéficier des financements régionaux.** La Région procédera ensuite de la même façon que le FSER : elle fera la somme des points attribués aux radios sollicitant l'aide et divisera l'enveloppe disponible. Un seuil maximum de 4000 € de subvention est fixé.
 - **Pour 2017, les dossiers sont à déposer pour le 4 septembre 2017 :** <https://www.laregion.fr/Communication-citoyenne-Soutien-au-fonctionnement-des-radios>
Vous trouverez ci-après les propositions d'accompagnement de l'ARRA et nous vous transmettrons la semaine prochaine une fiche avec des conseils pour le remplissage.
 - Pour l'année prochaine, le dossier sera à déposer pour fin avril.
- **Une convention de partenariat avec l'ARRA** qui prévoit :
 - Une aide à l'animation fédérale de 20 000 € pour financer le poste d'animateur et les missions d'accompagnement des radios et d'animation d'outils de mutualisation entre radios.
 - Une aide à l'investissement pour le développement et la modernisation du parc de matériel fédéral.
 - Un programme de production et de diffusion de projets radiophoniques, dont le cadre et le volume financier seront intégrés par avenant dans les prochains mois.
- **La mise en place d'une rencontre sectorielle à l'automne pour un échange sur notre secteur avec toutes les radios, la Région, les tutelles (CTA, FSER...).** L'objectif est de faire le point sur les dispositifs de la Région mais plus généralement sur le secteur en général. Cette rencontre devrait avoir lieu annuellement.



Assemblée Régionale des Radios Associatives
Occitanie // Pyrénées - Méditerranée

Lettre d'informations régionale

N°6 – Juillet 2017

Financements régionaux (suite)

Pour rappel, la position défendue par l'ARRA...

L'ARRA a été fortement mobilisée pour que le dossier du financement régional des radios avance. La Région a pris beaucoup de temps pour définir ses orientations. Diverses contributions auprès des élus et des services régionaux ont été faites pour faire avancer leur réflexion et pour témoigner de l'attente forte des radios ainsi que de la situation financière difficile de nombreux opérateurs qui nécessitaient un positionnement rapide.

Le dispositif concernant l'équipement est calqué sur ce qui existait préalablement en ex-MP. L'appui au financement FSER, qui n'était pas une condition en ex-LR, est une contrainte notamment en terme temporel (1 dossier tous les 5 ans) mais on peut se satisfaire d'un dispositif permettant de financer à 75% ces investissements les plus lourds des radios.

Concernant le fonctionnement, la Région avait la volonté d'un dispositif sélectif, face à cette position l'ARRA a défendu fortement l'importance qu'à minima une partie de la subvention soit « une part fixe » afin d'une part que l'ensemble des radios puissent y prétendre, que la diversité des projets radiophoniques puissent être soutenus ainsi que la liberté éditoriale de nos radios et d'autre part que nos radios ont besoin en période difficile de conforter leurs ressources de façon fiable et durable. Nous regrettons de ne pas avoir été entendus par les élus régionaux sur ce point.

Le seuil minimum de 3 points arbitraire exclut de fait 30 radios qui pourtant conduisent une communication sociale de proximité.

Concernant la formalisation de la demande, nous avons défendu l'appui sur la notation du FSER pour éviter de devoir présenter à la Région un dossier différent avec des critères différents et par conséquent un travail important sur un nouveau dossier avec d'innombrables pièces justificatives mais aussi éviter une instruction régionale sur des critères que nous aurions eu du mal à partager avec la Région.

Le dossier de demande de subvention demandé par la Région est toutefois très exigeant, assez volumineux et pour certains points peu adapté au fonctionnement de nos structures.

Nous le regrettons, mais les services régionaux nous ont indiqué qu'ils devaient se conformer à de nouvelles règles générales et transversales définies par la Région.

Quant au délai pour 2017, nous avons demandé de pouvoir déposer les dossiers jusqu'à début octobre. Le délai du 4 septembre a finalement été retenu par la Région afin d'assurer un passage de nos dossiers avant la fin de l'année en assemblée.

Concernant la convention :

Pour l'animation fédérale, la demande de financement régional était de 50 000 € afin d'assurer la mise en place de deux pôles d'animation fédérale sur Montpellier et Toulouse avec deux animateurs. Il ne sera pas possible d'envisager de recrutement et l'implication bénévole au niveau de l'ARRA devra être maintenue à un haut niveau.

Pour le programme de production et de diffusion, comme nous vous l'avions présenté dans la dernière newsletter, des propositions ont été faites à la Région mais n'ont pas été actées dans la convention. Nous restons mobilisés pour aboutir sur ce point au plus vite et avec l'engagement d'un budget en rapport avec le nombre des opérateurs en Occitanie.

Enfin, la rencontre sectorielle

est une proposition intéressante mise en place dans chaque secteurs culturels : elle pourra constituer un temps d'échange entre toutes les radios et nos tutelles (CTA, FSER...) pour porter collectivement nos demandes et revendications.

Cela sera également une occasion pour un échange avec la Région sur les dispositifs en vue d'éventuelles modifications.



Assemblée Régionale des Radios Associatives
Occitanie // Pyrénées - Méditerranée

Lettre d'informations régionale

N°6 – Juillet 2017

Financements régionaux (suite)

Quelle réaction collective ?

Le groupe de pilotage de l'ARRA s'est réuni suite à la communication des dispositifs régionaux et vous propose d'adopter la position suivante :

- Selon nous, il faut que toutes les radios déposent le dossier : en effet, la situation financière de la plupart de nos radios ne permet pas de se priver d'un tel financement et ne pas répondre laisserait la Région penser que le soutien n'est pas nécessaire.
- Il est d'autant plus important que toutes les radios qui n'ont pas trois points déposent leurs dossiers même si a priori elles sont exclues du dispositif. L'objectif est de faire passer le message à la Région que toutes nos radios remplissent leur mission de communication sociale de proximité. Par ailleurs, le symbole de signer des lettres de refus est important et doit interpeller le signataire élu ou cadre de la Région.
- Face à l'exigence administrative du dossier mis en place par la Région, nous vous proposons que toutes les radios déposent non seulement la note d'activités 2017 sur l'activité de l'année 2016 mais également toutes les pièces justificatives 2016 du dossier FSER afin de démontrer l'importance du travail de communication sociale de proximité que nous menons chacun sur nos territoires et dans nos radios, avec de très nombreux partenaires. La Région se trouvera ainsi sous le poids de nos dossiers et du réseau local dans lequel s'inscrivent nos radios.
- Enfin, la rencontre sectorielle sera la meilleure tribune pour transmettre nos revendications, l'AG de septembre permettra de travailler un discours collectif, pour que nos arguments pèsent.

Rien ne vous empêche par ailleurs d'échanger avec vos conseillers régionaux !

Pour vous accompagner sur les dossiers

L'ARRA est mobilisée cet été pour vous aider à monter vos dossiers avant le 4 septembre 2017 :

- **Durant tout l'été, la boîte mail contact@radios-arra.fr sera relevée quotidiennement et nous répondrons à vos questions posées par mail.** Une foire aux questions sera mise en place sur le site internet.
- **Des permanences vous sont également proposées sur les territoires** (venez avec vos deux derniers dossiers FSER, votre budget prévisionnel 2017 et votre formulaire déjà prérempli le cas échéant). Ces rendez-vous ne sont absolument pas obligatoires mais doivent permettre d'échanger sur les dossiers pour ceux qui le souhaitent. Vous pouvez choisir la date qui vous convient le mieux ! **Il est indispensable de prendre rendez-vous en envoyant un mail sur contact@radios-arra.fr en précisant la date et l'heure souhaitée, vous recevrez une réponse vous indiquant le lieu et le membre du groupe de pilotage qui sera présent.**

À Mende, le 26 juillet 2017

À Carcassonne, le 9 août 2017

À Albi, le 10 août 2017

À Perpignan, le 10 août 2017

À Tarbes, le 17 août 2017

À Toulouse, le 24 août 2017

À Cahors, le 25 août 2017

À Montpellier, le 28 août 2017

À Nîmes, le 29 août 2017

- **L'animateur fédéral** est joignable au 04 67 81 08 96 et au 06 51 55 88 16 jusqu'au 4 août et à partir du 28 août.



Assemblée Régionale des Radios Associatives
Occitanie // Pyrénées - Méditerranée

Lettre d'informations régionale

N°6 – Juillet 2017

Prochaine AG

Attention ! Nouvelle date

Comme nous vous l'avions évoqué lors de la dernière lettre d'informations l'assemblée générale initialement prévue en juin a été reportée en septembre.

La prochaine assemblée générale aura donc lieu le samedi 9 septembre 2017 (lieu et horaires à confirmer).

En format extraordinaire l'assemblée générale sera saisie une seconde fois (sans application du quorum) du projet de fusion entre l'ARRA et la FRANC-LR.

Un ordre du jour complet vous sera transmis prochainement.

Lettre d'informations régionale de l'ARRA
Assemblée Régionale des Radios Associatives
d'Occitanie // Pyrénées – Méditerranée
communication@radios-arra.fr

ENTRE RADIOS

sur radios-arra.fr

OFFRE D'EMPLOIS

Pour proposer une offre d'emplois :
répondez au questionnaire -

<https://goo.gl/forms/tkN60vi2dVxDZhc1>

En ce moment sur le site :

Offre d'emploi – animateur technico réalisateur
Radio Albigès

CV'TEQUE

Transmettre un CV :
communication@radios-arra.fr

ECHANGE D'EMISSIONS

Pour proposer un échange d'émission :
répondez au questionnaire -

<https://goo.gl/forms/z8hm6fWWMRTEpd6RP2>

**N'hésitez pas à proposer des échanges d'émissions !
En cette période de conception des grilles d'été
et de premières réflexions pour la rentrée :
c'est le bon moment !**

Dans le rétro !



Le 12 juillet à La Panacée, à Montpellier, premier plateau dans le cadre de la convention avec la Mairie et la Métropole de Montpellier consacré aux expositions d'été réalisé par l'Eko des Garrigues et FM-plus.

Radio Albigès, Radio R d'autan, Radio FMR, Radio Saint Affrique et Radio Mon País ont animé plusieurs plateaux radio début juillet dans le cadre du partenariat de l'ARRA sur le off du Festival Pause Guitare, à Albi.



Le 29 juin : Radio Escapades, Radio Alliance +, Radio Grille Ouverte, Raje Nîmes, Radio Système et l'ARRA étaient présentes à la SMAC Paloma à Nîmes pour enregistrer deux plateaux, à l'occasion de la journée dédiée au Service Civique, journée organisée par le Département du Gard et la DDCS 30.